

Février 2025

Ligue d'Athlétisme Régionale du Grand-Est
Maison Régionale des Sports de Lorraine
13 rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE
03.83.18.87.77
<http://large.athle.fr/>



LA LETTRE JURIDIQUE DE LA Ligue d'Athlétisme du Grand-Est

Actualités juridico-sportives à destination des
acteurs de l'athlétisme au sein de notre Ligue.



SOMMAIRE



- **DOSSIER:** Développer les ressources de son club, le mécénat d'entreprise en plein essor



- **LES INFOS JURIDIQUES:** Conditions d'assurance non validées par les adhérents



- **LES INFOS ATHLE:** Mise à jour des listes ministérielles 2025



DOSSIER: Développer les ressources de son club, le mécénat d'entreprise en plein essor

Dans le contexte économique actuel, nous ne pouvons que nous attrister des tendances qui semblent annoncer une baisse de l'engagement des collectivités territoriales aux côtés des associations sportives pour 2025. Les clubs doivent donc trouver de nouvelles sources de financements et le mécénat d'entreprise en est une. Le Ministère des Sports a partagé les chiffres d'une étude visant à démontrer qu'en 2025 le mécénat d'entreprise en vertu des associations sportives a fortement augmenté.

Rappel: Qu'est-ce que le mécénat d'entreprise?

Le mécénat est un **don** effectué par une entreprise (ou un particulier) **en faveur d'une association**. Ce don peut-être en **numéraire, en nature ou en compétences**. Ce don est par définition un **acte gratuit** (sans contrepartie) et peut ainsi donner lieu, pour l'entreprise (ou le particulier) à réception d'un **document Cerfa** lui permettant d'obtenir une **réduction d'impôt**.

Ici l'étude se concentre sur le mécénat effectué par les entreprises qui leur permet de déduire 60% des sommes versées de leur impôt sur les sociétés (dans une limite fixée par le Code Général des Impôts).

Les chiffres de l'étude « Baromètre du mécénat d'entreprise en France édition 2024 » porté par Admical

Constat de l'étude

Constat 1: La pratique du mécénat d'entreprise progresse de plus en plus

En 5 ans, le nombre d'entreprises donatrices a été multiplié par 1,8 pour une somme globale de 3 milliards d'euros (2023).

Il faut considérer le mécénat comme une véritable source de financement et on peut conseiller aux clubs de mettre en place une réelle démarche de recherche de mécènes.

Constat 2: Les PME locales sont les plus sensibles aux questions de mécénat

Les TPE et PME représentent 97% des mécènes pour 33% du budget du mécénat.
88% des mécènes agissent au niveau local ou régional et renforcer l'ancrage territorial est la 2nde source de motivation des mécènes.

Les clubs font rayonner notamment une commune donc ne pas hésitez à aller frapper à la porte des entreprises locales, de la ville où est implanté le club.

Constat 3: Ne pas négliger le mécénat de compétence pour alléger certains postes de dépenses

20% des mécènes souhaitent mettre en place du mécénat de compétence.

La mise à disposition de personnel peut apporter une plus value au club notamment dans les domaines de la gestion comptable ou administrative de l'association.

Développement

Comment agir?



LES INFOS JURIDIQUES: Conditions d'assurance non validées par les adhérents

Dans le cadre de la prise de licence, il est proposé au futur licencié l'adhésion à un contrat d'assurance de groupe. Cette assurance permet de couvrir le licencié dans toute sa pratique en cas d'accident (*cf. notice de cette assurance disponible sur le site de la FFA*).

Toutefois, pour que la licence d'un adhérent soit valide il faut notamment (selon la circulaire administrative 2024-2025) **que le licencié ait pris connaissance des conditions d'assurance de sa licence** (via son espace licencié). Si cette condition n'est pas vérifiée alors la licence n'est pas valide.

A ce jour plus de 500 adhérents de la Ligue n'ont pas validé ces conditions et disposent donc de licence qui sont non valides. Ces sportifs ne sont donc pas assurés dans le cadre de leur pratique.

Il est essentiel que les clubs relancent ces athlètes.

Nous avons ajouté la **liste des athlètes concernés en annexe** de cette lettre juridique.

D'autre part, nous conseillons aux clubs, pour les nouveaux licenciés de procéder de la façon suivante afin de les sensibiliser à ces questions: **créer l'acteur dans le SIFFA puis envoyer au licencié les accès à son espace licencié (via SIFFA). Le licencié ira ensuite directement faire la démarche pour valider sa licence lui-même.**



LES INFOS ATHLE: Les listes ministérielles 2025

Comme chaque année, le Ministère en charge des Sports a publié la liste des athlètes inscrits sur liste ministérielle pour l'année civile 2025. Vous trouverez la liste ci-dessous:

Liste ministérielle ELITE: 1 athlète

NOM et Prénom	Club
PARISOT Hélène	AVEC/Mirecourt

Liste ministérielle SENIOR: 8 athlètes

NOM et Prénom	Club
BERETTA Clémence	AVEC/Remiremont
BIGOT Quentin	A2M
DISCHER Romain	ASSA
KLEIN Théodore	EHA/Thann
LAZRAQ KHLASS Auriana	A2M
SCHRUB Yann	ASSA
STEY Pauline	ANA/Rohan Saverne
TUPAIA Teuraiterai	EHA

Liste ministérielle RELEVE: 11 athlètes

NOM et Prénom	Club
BERRIOT Angélica	EFSRA
BISSEMO Rogilia	EFSRA
BONJEAN Candyce	PCA/Volgelsheim
DE LA FAYE Jules	DAC Reims
DENNILAULER Caroline	AVEC
ELLUL Hugo	NAM/St-Max Essey
LAGTIY CHAOUDAR Anas	S2A/ASPTT Strasbourg
MONZIE Léana	ANA/Fcja Bischwiller
OUERRAT Louey	AVEC/Epinal
RIMLINGER Marie-Ange	US Forbach
ROLLIN Méline	GRAC/ CA Vrignois

Liste ministérielle COLLECTIFS NATIONAUX: 10 athlètes

NOM et Prénom	Club
CARPENTIER Fabien	CA Champigneulles
CHOQUERT Benjamin	NAM/Nancy
CONROY Rémi	EHA
CREUZEVAULT Paul	A2M
FLEURY Aurore	NAM/St-Max Essey
KOZAR Anicet	S2A/ASPTT Strasbourg
LETT Pauline	A2M
MISCHLER Baptiste	U Brumath Athlé
NIVET Marie	EFSRA
POLIN Benjamin	AVEC/Epinal

Liste ministérielle ESPOIRS: 19 athlètes

NOM et Prénom	Club
ANTOINE Clémence	ASMS
BARMADA Louma	A2M
BESNARD Romain	Amical Coureurs Ay
BOUHOUCHE Rayan	EGMA/Mulhouse
BURIDON Jade	S2A/ASPTT Strasbourg
DENNILAULER Constance	AVEC
FRANSOT Camille	US Toul
GOUEMO-NIANGUI Djibril	EFSRA
GRANGENOIS Jeynaël	S2A/ASPTT Strasbourg
HANSMAENNEL Thomas	EFSRA

NOM et Prénom	Club
HOUSSEAUX Baptiste	NAM/St-Max Essey
JEAN SIMON Royann	CMA
MEIER Anaïse	S2A/ASPTT Strasbourg
MILLE Agathe	GRAC/Renwez
NISY Charlize	NAM/St-Max Essey
PARIS Thaïs	NAM/St-Max Essey
ROHMER Gaston	Vendenheim Athle
ROYER-PIRONI Nathan	A2M
SIMIONATO Nathan	EFSRA

SOURCES

Ce document a été établi en l'état de la législation et de la jurisprudence actuelles. Sachant que des revirements de jurisprudence sont toujours possibles et que la législation peut évoluer, les informations issues de ces documents ont un caractère informatif. La Ligue ne saurait être tenue responsable de l'utilisation de ces informations.

- <https://www.athle.fr/>
- [Rentrée des clubs 2024 | Fédération Française d'Athlétisme](#)
- [Liste des sportifs français de haut niveau | sports.gouv.fr](#)
- [Les chiffres du baromètre du mécénat d'entreprise en France, édition 2024 | sports.gouv.fr](#)

Axelle PICARD

Titulaire du Master 2 Professions juridiques du Sport de l'Université de Bourgogne

Juriste au sein de la LARGE

Contact: apicard@athlelarge.fr